LYCÉE des COMBRAILLES
Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

Formation Apprentissage
TCVA – Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie
Formation diplômante Niveau 4



PUBLICS CONCERNÉS
> Être âgé(e) de 16 à 29 ans
> Elèves de BEPA, de BPA : intégration en 1ère Bac Pro
> Elèves de 2nde ou de 1ère : intégration en 1ère Bac Pro
> Titulaires d'un CAP : intégration en 1ère Bac Pro

MODALITÉ DE FORMATION
>1ère et 2ème année
39 semaines de présence en centre de formation à Saint Gervais d'Auvergne

PRÉREQUIS
> Signer un contrat d'apprentissage avec une animalerie

Objectifs
> Devenir vendeur(se) qualifié(e) en animalerie puis chef de rayon
> Poursuivre des études en BTS ou autres formations de niveau 5

Un enseignement pratique et innovant
> Travaux pratiques et observations dirigées sur l'animalerie pédagogique de l'établissement :
200 espèces de rongeurs, oiseaux, poissons, reptiles et insectes.
Permettant d'acquérir des compétences en biologie animale, reproduction, alimentation, réglementation et techniques commerciales et
d'obtenir le certificat de capacité « Animaux non domestiques »

RÉMUNÉRATION (EN % DU SMIC)

PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE
-de 18 ans : 39%	-de 18 ans : 55%
18 à 20 ans : 51%	18 à 20 ans : 67%
21 à 25 ans : 61%	21 à 25 ans : 78%
+ de 26 ans : 100%	+ de 26 ans : 100%

CONTENU DE LA FORMATION
39 semaines sur 2 ans | 1 à 3 semaines consécutives en centre
65 semaines sur 2 ans | 5 à 8 semaines consécutives en entreprises.

Formation organisée par modules

modules professionnels:
> Connaissance des animaux de compagnie
> Techniques animalières
> Biologie
> Techniques de vente
> Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal et à son milieu naturel
>Techniques animalières
> Economie
> gestion de l'entreprise
> Techniques de vente
> Mercatique
> Cadre réglementaire
> MAP (module d'adaptation professionnelle)

modules généraux :
> Langue française
> culture humaniste
> compréhension du monde
> Langue et cultures étrangères (anglais)
> Education physique et sportive
> Culture scientifique et technologique



Informations
> Un apprenti ne peut pas percevoir un pourcentage inférieur au dernier pourcentage perçu
> Les pourcentages de rémunération indiqués, correspondent aux minimums légaux, pensez à vérifier la convention collective de l'entreprise.

INPS. Ne pas jeter sur la voie publique EPLEFPA des Combrailles 63390 St Gervais d'Auvergne-0473857284

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE
> MÉTIERS DU CHIEN ET DU CHAT

PONTAUMUR
> MÉTIERS DE L'ANIMALERIE





Accès

> Ligne de bus TER -SNCF
Clermont-Ferrand ou Montluçon (aller-retour)
Gare de Saint Gervais-Chateauneuf

Renseignements : 36 35



Demande d'informations complémentaires

cfppadescombrailles@educagri.fr

04.73.85.72.84

Hébergement restauration

> Gratuit
(pris en charge par les OPCO)
Possibilité d'hébergement
(certains week-ends | 35€ / WE)
Aide au premier équipement
(Subvention forfaitaire OPCO)

Cofinancé par l'Union européenne
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
France Travail
INSERJEUNES
agefiph
ACCESSIBLE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
LYCÉE ÉCO RESPONSABLE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL de la FORMATION

CFPPA DES COMBRAILLES
20 avenue Jules Lecuyer - BP 3
63390 Saint-Gervais d'Auvergne
Tél. 04 73 85 72 84
cfppadescombrailles@educagri.fr
metiers-chien-animalerie.fr